

# Miracle Eucharistique de PRESSAC

FRANCE, 1643



En 1643 au cours d'un incendie qui éclata dans l'église paroissiale, le calice contenant une hostie consacrée, fondit complètement. Du calice restait seulement le pied sur lequel s'était formée une bulle d'étain. L'hostie était en dessous, intacte. Elle fut consommée le jour suivant. Encore aujourd'hui de nombreux documents témoignent du miracle, entre autres les vitraux de l'église de Pressac qui en représentent les différentes phases.



«Portrait» du calice comme il était après le miracle de Pressac, uni au rapport écrit par François du Theil, Curé d'Availles-Limouzine en 1643

PORTRAIT DV MIRACLE ARRIVÉ A PRESSAC LE  
TEVDY ABSOLV SECOND IOVR D'AVRIL 1643



A Fondes representans le voile brulé.  
B Ombre representant la coupe fondue.  
C Cendres, avec feu procedant de l'incendie.  
D Hostie conservée sous le feu de la cendre.  
E Fens du calice resté de la coupe fondue, avec de l'ombrement.  
F Lances d'étain fondus attachés au pommeau du pied du calice.  
G Larmes d'étain fondus attachés au pied du calice.  
H Carponnier conservé de l'incendie.



Église Saint-Just, Pressac



Église Saint-Just, Pressac



Masque sculpté sur le portail de l'église Saint-Just à Pressac



Pied du calice miraculé

Le miracle se produisit le jeudi saint 1643. Après la messe les gens qui avaient communié retournèrent à leurs occupations et le prêtre déposa le calice sur le reposoir. Celui-ci était appuyé près de l'autel dédié à la Sainte Vierge. Il était soutenu par quatre montants de bois qui entouraient une plaque de marbre sur laquelle était posé un ciboire. Derrière il y avait une représentation d'une scène eucharistique. Un voile recouvrait le calice et deux cierges étaient allumés aux pieds du reposoir. Il était midi et le sacristain ferma la porte de l'église. Deux heures plus tard les voisins virent une épaisse fumée noire sortir des fenêtres ; celles-ci avaient été par inadvertance laissées ouvertes, et les flammes des bougies avaient déclenché l'incendie. Le sacristain fut appelé pour ouvrir l'église et tous purent constater les dégâts : le

reposoir et le tableau étaient détruits, il ne restait que la plaque de marbre, le ciboire et la base du calice.

Plus tard le rapport dira que le calice au moment de la fusion reçut la presque totalité de la coupe sous la forme de « gouttes d'étain ». Sur la pomme du calice une bulle d'étain s'était formée sous laquelle se trouvait l'hostie intacte qui résista aux flammes et à la fusion du métal. Le vicaire Simon Sauvage se rendit immédiatement sur le lieu du miracle et apporta le calice brûlant sur le maître-autel pour le montrer aux paroissiens. L'hostie légèrement roussie sur les bords fut consommée le lendemain pendant la liturgie du Vendredi Saint. Rappelons que la liturgie d'alors prévoyait qu'après la messe, une seule des hosties

consacrées soit laissée dans le ciboire et déposée dans le calice recouvert d'un simple voile. Le curé d'Availles-Limouzine, François du Theil, recueillit tous les témoignages qu'il remit à l'évêque de Poitiers, Henri Louis Chastagnier de la Roche-Posay, qui en autorisa le culte par un acte solennel qui disait « les Mystères sacrés sont incompréhensibles si la splendeur de la grâce n'illumine pas l'esprit afin de les élever à la pleine connaissance des effets admirables de la puissance divine. Pour obliger l'homme à adorer Dieu, la bonté ineffable se manifeste parfois d'une façon extraordinaire en accomplissant des miracles dans l'Église afin de confirmer la foi catholique et confondre les erreurs des esprits infidèles ».